

Revue Française de Gestion

Appels à contributions

La valorisation de la recherche en Sciences de Gestion

Rédacteurs invités :

Thierry Verstraete (IAE de l'Université de Bordeaux),
Pascal Philippart (IAE de l'Université de Lille)

Date limite de soumission : 1 octobre 2018

En matière de valorisation de la recherche, l'enseignant-chercheur est essentiellement sensibilisé à deux formes de transfert des connaissances apportées par ses travaux ou par ceux de ses pairs : la valorisation académique et la valorisation pédagogique.

La première conduit principalement à communiquer dans les congrès et à publier dans les revues savantes, avec l'idée de voir les travaux, ainsi mis à la discussion scientifique, mobilisés par les pairs y trouvant matière à avancer dans leurs propres recherches.

La seconde consiste à traduire la connaissance apportée par la recherche en contenu pédagogique. Il s'agit alors de publier des manuels et d'insérer dans les programmes de formations des contenus découlant de la recherche, avec l'idée cette fois que les connaissances ainsi déclinées apporteront aux enseignés.

Outre la valorisation scientifique et la valorisation pédagogique, une troisième forme de valorisation est questionnée depuis l'origine des Sciences de Gestion : l'apport managérial. Il s'agit d'une valorisation des produits de la recherche pour améliorer, tant que faire se peut, la pratique de la gestion. Le présent appel à contributions s'intéresse à cette forme de valorisation.

Bien que la question des apports managériaux soit souvent posée par les évaluateurs de travaux de recherche (membre d'un jury de thèse, évaluateur d'une communication ou d'une proposition d'article, commission d'évaluation de programme, etc.), généralement, le chercheur se contente de les évoquer. A l'exception des recherches de type ingénierique qu'il déploie, le chercheur applique rarement les résultats de ses recherches aux situations de gestion concernées par ses travaux. Plus largement, en considérant que le transfert est une offre de connaissances produite par la recherche à destination de ceux qui gèrent des organisations ou de leurs conseillers, force est de constater que peu de chercheurs s'en soucient. Certes, quelques cas remarquables constituent des exceptions au constat précédent (le Medaf, le Balanced Score Card, l'expérience client, etc.), mais il suffit de demander à un collègue de citer 5 produits de la recherche française en Sciences de

Gestion ayant eu une influence significative sur les pratiques de gestion pour observer sa peine à répondre.

Il faut dire que la forme de valorisation nous intéressant ici est rarement explicitée, notamment lors de l'apprentissage de la recherche, même si les doctorants se voient proposer des séminaires dans ce domaine (il faut alors constater que leurs participants sont essentiellement les doctorants des sciences dites « dures »). Dans les formations à la recherche en Sciences de Gestion, la valorisation est généralement cantonnée à sa forme académique (la première présentée au début de cet appel), alors que la gestion comporte une capacité de transfert vers la pratique inscrite dans les gènes de la discipline. Cet appel à contributions pour un dossier de la *Revue Française de Gestion* a pour objectif de recevoir des illustrations de recherches où l'apport managérial fera l'objet d'une discussion plus poussée qu'à l'accoutumée dans une revue savante.

L'ambivalence de la valorisation

La valorisation est ambivalente car elle interroge concrètement l'articulation entre le processus de valorisation et son produit. S'agissant de ce dernier, un produit de la recherche est valorisé lorsque les publics auxquels il réfère l'emploient. Autrement dit, le produit ne sera pas considéré comme valorisé tant qu'il n'est pas mobilisé pour raisonner ou agir. Ainsi, le chercheur a peut-être hâtivement le sentiment d'avoir valorisé son travail de recherche lorsqu'il donne, auprès de praticiens concernés par le problème étudié, une conférence livrant les résultats d'une recherche. Le processus de valorisation est certes engagé, mais rien ne garantit que la connaissance ne soit valorisée. Ce constat pose deux questions. La première porte sur les actions à mener pour que le travail du chercheur soit réellement valorisé, autrement dit pour que son offre rencontre une demande (c'est la question du processus). La seconde renvoie aux évaluations qu'il faudrait mettre en place pour repérer voire mesurer les manifestations de la valorisation (c'est la question du produit). Ce double questionnement singularise bien le caractère finalisé de la valorisation, qui est à la fois intention et action.

Un problème d'une actualité aigue, depuis longtemps ...

La valorisation de la recherche est souvent entendue au seul profit des sciences dites dures. Les différentes politiques en la matière confirment une vision étroite, si ce n'est étreinte, de la valorisation. Son périmètre a pourtant fait l'objet de nombreuses discussions, depuis longtemps, et encore récemment. La dernière date marquant de façon sensible l'intérêt porté à la valorisation de la recherche s'est exprimée par la création des SATT (Société d'Accélération du Transfert de Technologie) en 2012. Il s'agit de filiales créées par des établissements dont l'objectif est de favoriser les échanges entre les laboratoires de recherche publics et les industries. Principalement, les SATT étudient le portefeuille des produits technologiques sortant des laboratoires de recherche pour les traduire en compétences exploitables par l'industrie. Le processus afférent s'exprime par un transfert de technologie pouvant revêtir

plusieurs formes (*licensing*, prestation de service, création d'entreprise innovante, etc.) avec, aussi, l'idée que les ponts public-privés créés incitent la recherche à participer à l'effort productif national. La création des SATT est ainsi une récente et sensible expression de l'intérêt porté à la valorisation de la recherche, intérêt évidemment plus ancien, avec, par exemple, l'appel lancé en 2005 par l'ANR pour la mutualisation des efforts en matière de valorisation de la recherche, constatant qu'ils étaient trop atomisés dans les établissements. Bien que des coordinations régionales plus ou moins formelles, et l'existence d'institutions nationales (rappelons que l'Anvar a été créée en 1967 et qu'à partir de 1979 ses directions régionales géraient les aides à l'innovation), favorisaient l'échange de bonnes pratiques, il semblait utile de créer des plateformes optimisant la coordination (pour un court historique, voir Marion et al., 2000).

Bref, la valorisation de la recherche n'est pas une thématique nouvelle. Ceci dit, force est de constater, par le paragraphe précédent, que la singularité des Sciences Humaines et Sociales a insuffisamment irrigué les réflexions inhérentes à la construction des institutions de la valorisation de la recherche. Mais peut-être que les quelques représentants des SHS ont trop joué l'opposition au modèle des sciences dures, par exemple en différenciant le transfert de technologie au transfert des connaissances.

Transfert de technologie, transfert de connaissances, ... valorisation commerciale, valorisation sociale ...

La valorisation par transfert de technologie est parfois distinguée de celle par transfert de connaissances, alors qu'elle en est peut-être un sous-ensemble. Sa singularité renvoie au caractère brevetable de la connaissance produite (relevant de la propriété industrielle) alors que plus globalement tout transfert pose le problème du transfert de méthodes, de modèles, de théories, de savoir-faire, etc. (relevant du droit de la propriété intellectuelle ou des droits d'auteur). Les sciences de gestion peuvent être concernées par le transfert de technologie au regard des nombreux outils utilisés par les praticiens de chacune de ses spécialités (comptabilité, finance, ressources humaines, marketing, etc.). Elles sont concernées plus largement par le transfert des connaissances lorsqu'il s'agit d'apporter des modèles aidant les acteurs, qui s'en saisissent, à gérer. Dans les deux cas, des considérations éthiques découlent soit de la marchandisation des produits de la recherche publique, soit de l'utilisation sociale qui en est faite. La valorisation nécessite alors d'éclaircir la relation entre la recherche et les organisations auxquelles s'intéressent les chercheurs en sciences de gestion. La question correspondante peut prendre la forme suivante : dans quelle mesure et sous quelle forme le chercheur doit-il rendre à la Cité ce qu'il lui emprunte comme ressources pour mener ses recherches ? La valorisation interroge aussi l'indépendance du chercheur, dans la mesure notamment où il s'agit, d'un côté, de garantir qu'aucun rapport de force ne conduise à poser à sa place les questions

de recherche (Stengers, 1995) et, d'un autre côté, que son interaction avec le terrain ne se réduise pas à une analyse strictement fondamentale. Il semble que les Sciences de Gestion, certes en fonction du cadre opératoire déployé par le chercheur, composent avec une certaine forme d'interdépendance avec les organisations étudiées et de façon plus générale avec la Cité dans laquelle le chercheur exerce son métier. La valorisation managériale de la recherche constitue un pont entre deux univers qui ne se côtoient pas facilement : des appréhensions culturelles, éthiques, économiques, voire juridiques freinent souvent les envies de valorisation du chercheur et interroge son rôle de passeur ou de médiateur entre ces deux univers (Van de Ven et Johnson, 2006). Qui plus est, bien que la valorisation de la recherche soit un critère présent à la fois dans les dossiers d'évaluation des laboratoires et dans celles des candidats pour l'avancement de leur carrière, tout participant à des comités aura aisément relevé l'intérêt mineur qui lui est porté, souvent en raison d'une méconnaissance de ce qu'est la valorisation (on passera sous silence les éventuelles condescendances dont elle peut parfois malheureusement faire l'objet, les activités afférentes étant jugées moins nobles).

Le projet des sciences de gestion et la valorisation de la recherche

Il convient de relire le rapport Percerou de 1982, les assises AFCET-CESTA de 1982, les actes du colloque de la FNEGE à Nancy de 1983, le rapport Moisdon de 1983 et les actes des journées FNEGE ISEOR (colloque de 1984) pour constater que la valorisation de la recherche est inscrite dans le projet des Sciences de Gestion. Partant de l'idée que celles-ci ont comme périmètre la conception et le pilotage des organisations sociales finalisées, les apports managériaux sont plus ou moins explicitement appelés sans qu'il y ait à considérer une quelconque antinomie avec une approche plus fondamentale de la recherche. Autrement dit, il n'y aurait pas une recherche appliquée d'un côté et une recherche fondamentale de l'autre. Cela est d'autant plus vrai pour certaines formes de recherche telles que la recherche-action (Susman et Evered, 1978) ou la recherche ingénierique (Chanal *et al.* 1997), faisant alors du chercheur en Sciences de Gestion un docteur-ingénieur (Verstraete, 2007). Cette perspective varie bien sûr en fonction du projet de recherche engagé, lequel relève d'une position épistémologique dirigée vers une ambition théorique plus ou moins forte (Koenig, 1993). Il est alors possible de discuter tout un ensemble de couples *a priori* opposables mais souvent conciliables, par exemple le couple « explicatif/normatif », pour constater que le chercheur en Sciences de Gestion ne peut s'arrêter à une visée explicative, pas plus qu'il ne peut produire du savoir sans comprendre les situations de gestion étudiées (Martinet, 1990).

Types de contributions attendues

Ce trop court appel n'épuise évidemment pas les enjeux très nombreux induits par la valorisation de la recherche, à l'instar des thèmes auxquels elle renvoie comme l'innovation ou le développement des territoires (au

sein desquels la valorisation s'exprime). Sans verser dans l'état de l'art, il propose un cadre pour ce qu'il semble raisonnable de qualifier de valorisation afin de solliciter un certain type de contributions. A ce propos, celles-ci sont des recherches avec phases empiriques dont les résultats ont été mobilisés pour la gestion de l'organisation concernée. *A priori*, on peut penser entre autres aux recherches ingénieriques, aux recherches-actions/interventions ou à d'autres protocoles démontrant une relation forte et directe entre les chercheurs et les acteurs de la situation de gestion. Ces recherches intéressent évidemment le présent appel à articles, mais il pourrait y avoir un biais à imaginer que seuls ces types de protocoles puissent produire des résultats valorisables au sens entendu ici. Par analogie avec d'autres sciences, certaines recherches qualifiées de fondamentales ont eu des répercussions sur la vie de la Cité. Dans tous les cas, les textes évalueront ou démontreront l'utilisation effective, de façon plus ou moins durable, des résultats produits par la recherche en Sciences de Gestion, donc la façon dont ces résultats ont influencé la pratique de la gestion de l'espace managérial concerné. Il faut ici confesser, en réponse à l'hégémonie anglo-saxonne, que les recherches francophones valorisées intéressent particulièrement l'appel à contributions.

Modalités de soumission

Les soumissions sont ouvertes à tous. Les articles doivent être déposés avant le 9 janvier 2019 sur le site internet de la RFG <http://rfg.revuesonline.com/appel.jsp> (« soumettre votre article en ligne ») en mentionnant dans la lettre d'accompagnement le titre du dossier : « **Dossier RFG – Recherche en science de gestion** ». Ils devront strictement respecter les consignes de la RFG disponibles sur : <http://rfg.revuesonline.com>.

Tous les manuscrits retenus dans le cadre de cet appel à contributions feront l'objet d'une évaluation en « double aveugle ».

Bibliographie

Chanal V., Lesca H., Martinet A-C. (1997), « Vers une ingénierie de la recherche en sciences de gestion », *Revue Française de Gestion*, vol. 116, nov.-déc., 41-51.

Koenig, G. (1993), « Production de la connaissance et constitution des pratiques organisationnelles », *Revue de Gestion des Ressources Humaines*, n°9, novembre, 4-17

Marion S., Philippart P. et Verstraete T. (2000). « La valorisation de la recherche publique par la création d'entreprise », in Verstraete T. (dir), *Histoire d'entreprendre – Les réalités de l'entrepreneuriat*, Editions Management et Société, 115-132.

Martinet A-C. (1990), « Grandes questions épistémologiques et sciences de gestion », in Martinet A-C. (coord.), *Epistémologies et sciences de gestion*, Economica, Paris, 9-29.

Stengers I. (1995), *L'invention des sciences modernes*, La Découverte, Paris.

Susman G.I. et Evered R.D. (1978), « An Assessment of the Scientific Merits of Action Research », *Administrative Science Quarterly*, vol. 23, n°4, 582-603.

Van de Ven A.H. et Johnson P.E. (2006), « Knowledge for theory and practice », *Academy of Management Review*, vol. 31, n°4, 902-921.

Verstraete T. (2007), « A la recherche des sciences de gestion », *Revue Française de Gestion*, vol. 33, n° 178-179, p. 91-105.